



Service Juridique  
et Assemblée

## CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2016

### NOTE DE SYNTHÈSE DU PROJET DE DÉLIBÉRATION N° 01

Service émetteur : Juridique et Assemblée

---

### Énumération des décisions du Maire

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil municipal peut, pour la durée du présent mandat, confier à Monsieur le Maire certaines délégations énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Par délibération n°2014/036 en date du 24 avril 2014, le Conseil municipal a délégué ses pouvoirs à Monsieur le Maire.

Les décisions prises dans les domaines visés à l'article L.2122-22 du CGCT par le maire sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du conseil municipal portant sur les mêmes objets.

Sauf dispositions contraires dans la délibération portant délégation d'attribution :

- les décisions peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du maire dans les conditions fixées à l'article L.2122-18 du CGCT ;
- les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation sont prises par le conseil municipal en cas d'empêchement du maire ;
- le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal ;
- le conseil municipal peut toujours mettre fin à la délégation.

Vous trouverez ci-joint un récapitulatif des décisions prises par Monsieur le Maire depuis la date du dernier Conseil municipal.

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique « Délibérations ».



Service Juridique  
et Assemblée

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

PROJET DE DELIBERATION N° 01

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Service émetteur : Juridique et Assemblée

### Enumération des décisions du Maire

#### DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	OBJET :
146	<u>Juridique</u>	De confier à : <b>Maitre Henri AIMONETTI</b> avocat, 26 Avenue de la République, 12 100 Millau La défense des intérêts d'un agent municipal, agressé dans l'exercice de ses fonctions. <b>Imputation budgétaire (Dépense BP 2016) :</b> Fonction 6227, Nature 01, TS 131.
	<u>Foncier :</u>	De mettre à disposition de :
147	<u>Foncier</u>	<b>L'Unité Locale de la Croix Rouge</b> à Millau, Une partie de l'immeuble sis 16, Boulevard de l'Ayrolle, 12 100 Millau. L'Association participera aux charges annuelles de fonctionnement à savoir : eau, frais d'entretien des parties communes. <b>Imputation budgétaire (Recette BP 2016) :</b> Fonction 0200, Nature 758, TS 130
148	<u>Foncier</u>	L'association « <b>AVF-Millau Cœur du Sud-Aveyron</b> » à Millau, Un local sis 2, rue Saint-Jean, 12 100 Millau. L'Association participera aux charges annuelles de fonctionnement à savoir : eau, frais d'entretien des parties communes. <b>Imputation budgétaire (Recette BP 2016) :</b> Fonction 0200, Nature 758, TS 130
149	<u>Foncier</u>	<b>SOM Natation</b> , Millau, Un local sis rue de la Prise d'Eau, 12 100 Millau. Cette convention est consentie et acceptée à titre gratuit, les dépenses de fonctionnement, taxes et contributions personnelles sont à la charge de l'association.
150	<u>Foncier</u>	<b>Club subaquatique du Sud-Aveyron (CSSA)</b> , Millau Un local sis rue de la Prise d'Eau, 12 100 Millau Cette convention est consentie et acceptée à titre gratuit, les dépenses de fonctionnement, taxes et contributions personnelles sont à la charge de l'association.

151	<u>Foncier</u>	<p><b>Centre communal d'action sociale, Millau</b> Un local sis 2, rue Saint-Jean, - 12 100 Millau, à usage de banque alimentaire.</p> <p>Cette convention est consentie et acceptée à titre gratuit, les dépenses de fonctionnement, taxes et contributions personnelles sont à la charge du CCAS.</p>										
152	<u>Foncier</u>	<p>D'autoriser :</p> <p>La commune de Millau à prendre en location une parcelle propriété de L'OPH, pour les besoins du chantier de la médiathèque.</p> <p>Cette convention est consentie et acceptée à titre gratuit, en contrepartie, la ville de Millau s'engage à ne pas percevoir des droits de voirie, lorsqu'une opération de construction sera réalisée sur ce même terrain.</p>										
153	<u>Éducation</u>	<p><b>Temps d'activités périscolaire année 2016/2017 :</b> De signer la convention et ses avenants avec le partenaire ci-dessous représenté : Par, <b>Monsieur Allan PANEK</b>, 8 rue Condatomag, 12 100 Millau, Skateboard.</p> <p style="text-align: right;"><b>Montant de l'activité :</b> 26 €/H TTC.</p> <p style="text-align: right;"><b>Imputation budgétaire (dépense BP 2016) :</b> Fonction 255, Nature 6228, TS 133.</p>										
154	<u>Juridique</u>	<p>De confier à :</p> <p><b>Maître Bernard RAINERO</b>, avocat, 10 avenue de la République 12 100 Millau La défense des intérêts de la Ville dans le dossier de la Cours d'Appel de Montpellier N° 16/04920.</p> <p style="text-align: right;"><b>Imputation budgétaire (dépenses BP 2016) :</b> Fonction 6227, Nature 01, TS 131.</p>										
155	<u>Enseignement Supérieur</u>	<p><b>Manifestation « Bien-être à Millau »</b> De signer :</p> <p>Les conventions avec les partenaires ci-dessous représentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Roc-et Canyon</b>, 55 Avenue Jean Jaurès – 12 100 Millau</li> <li>- <b>Duverbike</b>, 28 Avenue Gambetta – 12 100 Millau</li> <li>- <b>Thibaud CHABERT</b>, 13 rue du Pont de Fer – 12 100 Millau</li> <li>- <b>Marine FRITSCHY</b>, 1265 Avenue de l'Aigoual – 12 100 Millau</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Montant de la prestation :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Roc-et-Canyon</td> <td style="text-align: center;">1 040 €</td> </tr> <tr> <td>Duverbike</td> <td style="text-align: center;">640 €</td> </tr> <tr> <td>Thibaud CHABERT</td> <td style="text-align: center;">490 €</td> </tr> <tr> <td>Marine FRITSCHY</td> <td style="text-align: center;">140 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;"><b>Imputation budgétaire (dépense BP 2016) :</b> Fonction 23, Nature 6232, TS 122.</p>		Montant TTC	Roc-et-Canyon	1 040 €	Duverbike	640 €	Thibaud CHABERT	490 €	Marine FRITSCHY	140 €
	Montant TTC											
Roc-et-Canyon	1 040 €											
Duverbike	640 €											
Thibaud CHABERT	490 €											
Marine FRITSCHY	140 €											
<b>Marchés Publics</b>		D'aliéner à :										
156	<u>Marchés Publics</u>	<p>La <b>SAS CANO</b>, boulevard Jean Gabriac, BP 80111 – 12 100 Millau, Un Renault Trafic en l'état, immatriculé 6752 NK 12.</p> <p style="text-align: right;"><b>Montant de l'aliénation :</b> 836 € TTC.</p> <p style="text-align: right;"><b>Imputation budgétaire (recette BP 2016) :</b> Fonction 8222, Nature 775, TS 270.</p>										
157	<u>Marchés Publics</u>	<p>La <b>SARL Boschung Environnement</b>, 18 rue Gustave Madiot, 91 070 - Bondoufle, La Décapeuse à Eau de Trottoirs en l'état, marque Boschung, type ROTO LAV, 1240B année 2005, en l'état.</p> <p style="text-align: right;"><b>Montant de l'aliénation :</b> 5 000 € TTC.</p> <p style="text-align: right;"><b>Imputation budgétaire (recette BP 2016) :</b> Fonction 8222, Nature 775, TS 270.</p>										

<u>Marchés Publics</u>		De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du :																					
<u>158</u>	<u>Marchés Publics</u>	<p>18 avril 2016, et publication sur :  site internet de la ville de Millau,  site https : <a href="https://www.marches-publics.fr">www.marches-publics.fr</a>.  Le marché et ses avenants :  <b>Restauration de la façade de l'Hôtel de Tauriac</b>  - Diagnostic / Maîtrise d'œuvre  Accordé à : <b>Monsieur Frédéric FIORE</b> – Architecte du Patrimoine  300, rue Auguste Broussonnet – 34 090 Montpellier.</p> <p style="text-align: right;"><b>Montant du marché:</b>  24 047, 93 € TTC.  <b>Imputation budgétaire (dépense BP 2016) :</b>  Fonction 212, Nature 2313, TS 220.</p>																					
<u>159</u>	<u>Marchés Publics</u>	<p>13 juin 2016, et publication sur :  au BOAMP  site internet de la ville de Millau,  site https : <a href="https://www.marches-publics.fr">www.marches-publics.fr</a>.  Le marché et ses avenants :  <b>Poste de police – Création d'un poste de surveillance,</b>  Attribué à :  <b>SARL CAUMES et Fils</b> - ZA Le Four A Chaux – 12 400 Saint Victor et Melvieu,  - Lot n°1 : maçonnerie – cloisonnement et doublage – portes intérieures - plafonds suspendus - peintures ;  <b>SAS Eiffage Énergie</b> - Quercy Rouergue Gévaudan – 19, avenue E.A. Martel -  12 100 Millau  - Lot n° 3 : électricité – incendie – vidéo surveillance – contrôle d'accès – alarme anti-intrusion ;  <b>SARL BOUVIALA</b> - 13b, rue Louis Blanc – 121 00 Millau ;  - Lot n° 4 : plomberie sanitaire - génie climatique - ventilation ;  <b>SARL ARLES</b> – 2, rue de Planard – 12 100 Millau ;  - Lot n° 5 : revêtements intérieurs ;  <b>SARL JP PALERMO Industrie</b> – 290, rue des Peupliers – 82 170 Grisolles  - Lot n° 6 : élévateur pour personnes à mobilité réduite.</p> <p style="text-align: right;"><b>Montant du marché :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th style="text-align: right;">Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>maçonnerie – cloisonnement et doublage – portes intérieures - plafonds suspendus - peintures</td> <td style="text-align: right;">41 153,72 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td></td> <td style="text-align: right;">infructueux</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>électricité – incendie – vidéo surveillance – contrôle d'accès – alarme anti-intrusion</td> <td style="text-align: right;">39 820,81 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 4</td> <td>plomberie sanitaire - génie climatique - ventilation</td> <td style="text-align: right;">15 586,80 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 5</td> <td>revêtements intérieurs</td> <td style="text-align: right;">19 609,84 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 6</td> <td>élévateur pour personnes à mobilité réduite</td> <td style="text-align: right;">18 462,50 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;"><b>Imputation budgétaire (dépense BP 2016) :</b>  Fonction 112, Nature 2313, TS 220.</p>			Montant TTC	Lot n° 1	maçonnerie – cloisonnement et doublage – portes intérieures - plafonds suspendus - peintures	41 153,72 €	Lot n° 2		infructueux	Lot n° 3	électricité – incendie – vidéo surveillance – contrôle d'accès – alarme anti-intrusion	39 820,81 €	Lot n° 4	plomberie sanitaire - génie climatique - ventilation	15 586,80 €	Lot n° 5	revêtements intérieurs	19 609,84 €	Lot n° 6	élévateur pour personnes à mobilité réduite	18 462,50 €
		Montant TTC																					
Lot n° 1	maçonnerie – cloisonnement et doublage – portes intérieures - plafonds suspendus - peintures	41 153,72 €																					
Lot n° 2		infructueux																					
Lot n° 3	électricité – incendie – vidéo surveillance – contrôle d'accès – alarme anti-intrusion	39 820,81 €																					
Lot n° 4	plomberie sanitaire - génie climatique - ventilation	15 586,80 €																					
Lot n° 5	revêtements intérieurs	19 609,84 €																					
Lot n° 6	élévateur pour personnes à mobilité réduite	18 462,50 €																					
<u>160</u>	<u>Foncier</u>	Numéro de décision annulé																					
<u>Archives Patrimoine</u>		De signer un contrat avec :																					
<u>161</u>	<u>Archives Patrimoine</u>	<p><b>Madame Simone BRU</b>, secrétaire de l'Association les Amis du duo Louis DUREY,  pour donner un concert dans l'Église Notre-Dame de l'Espinasse,  le 17 septembre 2016 à 18 h 00.</p> <p style="text-align: right;"><b>Montant de la prestation :</b>  700 € TTC, à titre de défraiement  <b>Imputation budgétaire (dépense BP 2016) :</b>  Fonction 324, Nature 6232, TS 123.</p>																					